

École Le Vitrail

Procès-verbal du conseil d'établissement 2021-2022

Du 16 novembre 2021 de 18h30 à 21h

1. Présence et vérification du quorum par la direction

Chantal Laurin, direction
Marysol Rouzier, parent secondaire
Angélique Bourbier, parent primaire
Anouska Therrien, enseignante
Béatrice Lefebvre, parent substitut
Catherine Robin, enseignante primaire
Félix Maël Beaudet, élève secondaire
François-Olivier Martin, parent primaire
Judikaëlle Marterer, parent primaire
Julie Dumontet, enseignante

Marie Brodeur Gélinas, parent
primaire/secondaire
Marie Noël, enseignante^[SEP]
Marie-Soleil, parent primaire^[SEP]
Marianne Dubuc, parent
primaire/secondaire
Roger Robert, enseignant
Ulrich Habay, parent
Laurence Douville, enseignante
Élodie Ménard, enseignante

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point Miel est retiré de l'ordre du jour et le code de civilité y est ajouté. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Ulrich, appuyé par Anouska.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2021 et lecture au procès-verbal

- Les procès-verbaux seront intégrés au site Web du Vitrail
- La formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ est rappelée aux membres-parents
- Il y a un suivi sur l'absence de conflit d'intérêt : la nécessité de signature est rappelé aux membres-parents. Le document leur sera envoyé par courriel.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Ulrich, appuyé par François-Olivier.

4. Période réservée au public

Un élève de secondaire 1, Ethan, souhaite s'adresser au CÉ. Il a remarqué qu'il y avait beaucoup d'utilisation des cellulaires pour les jeux vidéo. Il demande au CÉ de diminuer l'utilisation du téléphone. Chantal rajoute que c'est une préoccupation de l'équipe enseignante et que celle-ci proposera bientôt des solutions.

5. Rapport du conseil des élèves

Les élèves ne pouvaient pas être présents au CÉ de ce soir; il n'y avait pas de point qu'ils voulaient aborder.

6. Rapport de l'OPP

Marie présente quatre dossiers d'intérêt pour les parents.

- Ils souhaitent qu'il y ait un service de traiteur. Des discussions ont lieu sur le sujet : il y a 229 élèves primaires et secondaires confondus. Ulrich a fait la même démarche avec un traiteur dans l'école où ses enfants étaient avant le Vitrail. Il nous précise qu'il faut un minimum de commande pour livrer et qu'il est incertain que ce minimum sera atteint. Certains traiteurs refusent de discuter avec des parents, ils souhaitent discuter avec la direction. La capacité de l'école de traiter les demandes et les repas est également mentionnée. La conclusion est que le CÉ appuie les démarches des parents, qui devront cependant être faites en collaboration avec la direction de l'école.
- Les prises de photos au primaire et au secondaire : Un élève est déjà impliqué dans le cadre d'un projet, qui serait pour toute l'école. Il est appuyé par Martin Beaulieu - photographe professionnel, père de Balthazar chez les oranges. Marie propose de faire un projet ensemble, peut-être créer un comité photo. Anoushka demande à consulter Ethan qui est sur le projet depuis le début. Le dossier est donc à suivre.
- Le service de bibliothèque pour le secondaire : Certains enfants ne sont pas au courant qu'il y a une bibliothèque et ils se demandent si elle pourrait être bonifiée. Philippe Savard informe le CÉ qu'il y a un comité Bibliothèque au secondaire, géré par des élèves. Les prêts de livres ont recommencé. Le point de contact est Marianne Dubuc.
- Les activités parascolaires : Une maman se demande si la musique pourrait être offerte. Chantal informe le CÉ que Paul s'occupe du secondaire pour le parascolaire artistique. Cependant, il semble que les élèves ne soient pas très

intéressés. Chantal et Paul vont voir pour leur proposer autre chose. Il est également mentionné que pour la musique, c'est un peu compliqué par rapport aux instruments de musique notamment la place.

Le courriel du CÉ est également discuté : Il doit être vérifié plus régulièrement. Marysol nous dit que les points de l'OPP sont super intéressants mais ils devraient être discutés avec la direction avant d'être amenés au CÉ. Ainsi, l'OPP aurait réponse à ses questions plus rapidement.

7. Rapport des comités et des groupes de travail

- Proposition pour l'utilisation des courriels de comité : Chantal a reporté à la prochaine rencontre. L'équipe souhaite avoir un code d'éthique avec une feuille de règlement que tout le monde devra suivre. Chantale nous informe qu'elle a eu aucun retour des comités.

Rapport des comités

- Comité coéducation : Roger informe le CÉ qu'il y aura des nouvelles du comité coéducation ce jeudi le 18 novembre 2021.
- Comité Vitrail Hebdo : Marianne nous dit qu'elle travaille sur le comité communication et biblio. Elle nous dit qu'elle trouve que c'est très bien d'avoir un code d'éthique pour le comité communication et il y a trois parents qui vont s'impliquer.
- Comité Anglais : Marie informe le CÉ que celui-ci a trois parents.
- Comité Jardin : Le 27 novembre, le comité jardin fera un nettoyage.

Rapport des groupes de travail

- Racisme systémique : Dépôt de la proposition concernant le groupe de travail sur le Racisme systémique : Chantal a rencontré le CÉ pour connaître les besoins en lien avec ce groupe de travail, les membres de son équipe, le groupe de travail sur le racisme systémique, les élèves du secondaire, le conseiller pédagogique du CSSDM spécialisé en diversité ethnoculturelle et les avocats du CSSDM
- Le groupe de travail souhaite développer un processus d'intervention et proposer des activités avec le racisme systémique. Quand elle a consulté les élèves, ceux-ci n'étaient pas au courant de ce groupe de travail. Les élèves n'avaient jamais été consultés sur leurs besoins et été davantage animé par la volonté de parler de diversité au sens large et d'inclusion. En consultant les avocats du CSSDM, ceux-ci mentionnent qu'il n'est pas possible de mettre en place un processus d'intervention, puisque selon la loi, quelqu'un qui est victime de discrimination doit faire une plainte à la commission des droits

de la personne. Les avocats mentionnent que le CÉ peut créer un sous-comité pour l'accompagner dans l'un de ses mandats (ex : plan de lutte contre l'intimidation, projet éducatif, etc.), mais que dans le cas actuel, ce groupe de travail ne rentre pas dans cette catégorie et que c'est la direction qui, dans cette situation a le droit de prendre la meilleure décision pour l'école. Comme la nouvelle structure participative de l'école requiert que les comités soient créés pour des besoins des élèves et que ce ne soit actuellement pas le cas, la direction a donc décidé d'abroger le groupe de travail sur le racisme systémique afin que ces objectifs soient réalisés à partir des besoins exprimés par les élèves du primaire et du secondaire.

- Les membres-parents expriment plusieurs malaises quant à cette décision. Il est plutôt proposé que la mission du groupe de travail soit recentrée vers une approche de sensibilisation pour les personnes qui auraient des questions concernant le racisme systémique. Il est proposé que le texte de la proposition soit retravaillé. Marysol propose un dépôt de point afin que toutes les parties-prenantes puissent bien y réfléchir.
- Chantal mentionne que la discrimination et l'inclusion sont des préoccupations importantes pour l'équipe-école et que ces sujets seront traités. Elle annonce la décision d'abroger le groupe de travail comme étant finale.
- Répaq : Ulrich est notre représentant du REPAQ. Rien à signaler.
- Fondation du Vitrail : Chantal présente la nécessité de revoir les règlements de la Fondation. La prochaine étape est d'asseoir les parents à la table. Un parent s'est ajouté et Virginie est prête à continuer.

8. Rapport de la direction

- La reddition de compte budgétaire est reportée à la prochaine rencontre.
- Plan local des mesures d'urgence : Marysol trouve que c'est un excellent travail. Plan a été réapprouvé tel quel mais doit être mis à jour car il y a des gens qui partent. Son adoption est proposée par Ulrich, appuyé par François-Olivier
- Caméras de surveillance : Chantal a fait une demande officielle pour faire installer des caméras de surveillance à l'entrée, dans l'escalier des élèves et au 3e étage pour le secondaire. En effet, les élèves qui quittent sans permission. Il y a également eu une agression devant l'école. Un système de talkie-walkie sera également mis en place. La résolution est proposée par Chantal, appuyée par Ulrich.
- Statut 240 : Chantal nous informe que le CÉ doit rédiger 3 résolutions qui indiquent que le CÉ veut conserver le statut de l'école, approuve les grilles-matières qui ont été approuvés l'an passé et approuve les contributions financières. Ce sujet sera reporté à la prochaine rencontre.
- Projet éducatif : Chantal informe le CÉ que le développement des outils pour les

- élèves est en cours et continuera toute l'année
- Code de civilité : Le comité s'est réuni hier le lundi 15 novembre 2021 pour parler des boîtes courriels. À partir de maintenant, un courriel générique sera utilisé par l'équipe-École afin de répondre aux courriels ne respectant pas le code de civilité.

9. Activités éducatives, culturelles ou sportives

- Il y aura un bal des finissants le 10 juin.

10. Levée de fonds

Le service d'animation souhaite vendre des objets de Noël fabriqués par les enfants pour venir en aide à nos élèves et nos familles qui pourraient vivre des périodes plus difficiles. Chantal nous dit qu'il faut une résolution pour la vente des produits. Celle-ci est proposée par Angélique et appuyée par Ulrich.

Fin de la réunion 21h03